

Minima sociaux

8,6% des Picards sont couverts par le RSA

Un peu plus de 166 000 Picards, qu'ils soient allocataires, conjoints, enfants et autres personnes à charge, sont couverts par le Revenu de Solidarité Active, soit plus d'un douzième de la population régionale. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale (7 %) mais se situe en deçà des résultats de la région voisine du Nord-Pas-de-Calais (12,7 %).

En un an, le nombre de personnes couvertes par cette prestation a augmenté de +6,5 % en Picardie et de +6,2 % en France métropolitaine.

La progression est plus modérée en Nord-Pas-de-Calais (+4,7 %).

Jérôme Gauchet, Nordppac's - Centre de ressources des CAF Nord-Pas-de-Calais Picardie Ardennes Champagne Solidaire

En Picardie, le nombre d'allocataires percevant au moins une prestation légale versée par les caisses d'allocations familiales a augmenté de +0,7 % en un an pour atteindre 338 390 individus au 31 décembre 2014. Cette hausse, identique à celle relevée dans le Nord-Pas-de-Calais, n'est pas homogène au sein de la région. Le département de la Somme enregistre la plus forte progression de sa population allocataire avec +1,1 %, suivent ensuite le département de l'Oise avec +0,8 % et celui de l'Aisne avec +0,4 %. En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge, 938 582 personnes sont couvertes par les prestations sociales, soit un peu moins d'un Picard sur deux (48,6 %). Cette proportion est légèrement supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine (45,3 %) mais inférieure de 5,4 points à celle du Nord-Pas-de-Calais (54 %).

Les allocations logement (Allocation de Logement Sociale, Allocation de Logement Familiale ou Aide Personnalisée au Logement) sont perçues par plus d'un allocataire sur deux au sein de la région (53 %). Ce taux atteint 57,6 % dans le Nord-Pas-de-Calais où, notamment, la population étudiante est plus importante. La part de bénéficiaires d'une aide au logement au sein de la population allocataire est hétérogène selon les départements picards. Elle atteint 55,8 % dans l'Aisne et la Somme contre 46,3 % dans l'Oise.

Légère hausse du nombre de bénéficiaires de l'AAH

Au 31 décembre 2014, un peu plus de 35 000 allocataires picards percevaient l'Allocation Adulte Handicapé, soit une hausse de +0,6 % en un an. Cette hausse est moins marquée qu'au niveau national (+1,6 %) ou dans le Nord-Pas-de-Calais (+2,2 %). La progression observée en Picardie n'est pas homogène. Alors que les départements de l'Oise et de la Somme enregistrent une légère hausse des effectifs de bénéficiaires d'AAH (respectivement +0,8 % et +1,3 %), le département de

l'Aisne voit ce nombre d'allocataires diminuer (-0,3 %).

La progression du nombre de bénéficiaires du RSA socle se poursuit

Au 31 décembre 2014, en tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge, plus de 166 000 personnes sont couvertes par le Revenu de Solidarité Active (RSA) soit plus d'un douzième de la population régionale (8,6 %).

Le RSA est versé à 72 399 foyers allocataires, volume enregistrant une progression régionale annuelle de +6,2 %. Cette tendance à la hausse s'observe aussi bien au niveau national qu'en région Nord-Pas-de-Calais mais avec une intensité moindre (respectivement 5,6 % et 4,7 %). En Picardie, le département de l'Oise enregistre la plus forte croissance (+7,8 %), suivent ensuite ceux de l'Aisne (+6 %) et de la Somme (+4,8 %). Ces évolutions diffèrent suivant les composantes du RSA étudiées. À l'instar des observations faites en France métropolitaine ou en région Nord-Pas-de-Calais, le RSA activité* progresse, en Picardie, plus que les autres composantes de la prestation : 9,7 % contre 8,6 % pour le RSA socle et activité et 4,5 % pour le RSA socle seul*. Le RSA activité étant un complément d'activité contrairement au RSA socle* qui est identifié comme un minimum social) cela signifie donc que le nombre de travailleurs pauvres augmente fortement au sein de la région. Ce phénomène peut être dû à une reprise de l'activité à temps partiel ou à une diminution des ressources des foyers entraînant, de fait, l'octroi de ce complément de salaire aux travailleurs à faibles revenus.

En Picardie, les effectifs de bénéficiaires du RSA socle¹ augmentent également par rapport au 31 décembre 2013 (+5,1 %) et ce de façon plus soutenue qu'au niveau du Nord-Pas-de-Calais (+3,9 %) ou de la France métropolitaine (+4,6 %). Au total, 226 316 foyers allocataires bénéficiaient du RSA socle en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais, soit un cinquième de la population allocataire de la future grande région.

Ce constat, relatif au RSA socle pris dans sa totalité, ne se vérifie pas en ce qui concerne les bénéficiaires du RSA socle augmenté de la majoration « parent isolé ». Le nombre de bénéficiaires de cette prestation croît, en Picardie, de +1,9 % et de +2 % en France.

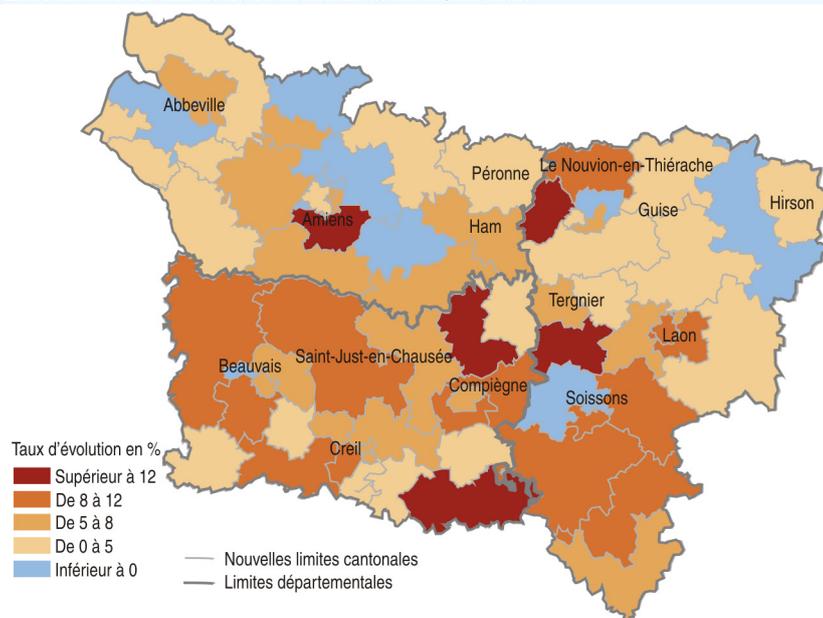
53 % des bénéficiaires du RSA sont des parents avec au moins un enfant à charge

Un peu plus de deux bénéficiaires du RSA sur cinq (42,3 %) sont des personnes isolées. Les hommes seuls représentent plus d'un quart des allocataires percevant le RSA. En France métropolitaine, le poids des isolés au sein de la population de bénéficiaires de cette prestation est encore plus fort qu'en Picardie, ceux-ci représentant près de la moitié des allocataires étudiés (48,2 %). C'est dans la Somme que la plus faible proportion d'allocataires percevant la majoration « parent isolé » est observée (32 %) alors que les départements de l'Aisne et de l'Oise enregistrent des résultats respectifs de 33,6 % et de 34,4 %. Un quart de la population picarde bénéficiant du RSA est constituée de couples (24,3 %), la majorité d'entre eux ayant au moins un enfant à charge (20 % de la population totale). Ces résultats sont supérieurs à ceux observés en France métropolitaine (respectivement 19,3 % et 15,5 %).

¹ Il est question ici du minimum social qu'est le RSA socle, avec ou sans activité. Sont donc pris en compte les bénéficiaires du RSA socle seul et les bénéficiaires du RSA socle et activité

* Voir encadré ci-contre.

1 Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA socle



Pour en savoir plus

• www.caf.fr/etudes-et-statistiques

© Insee IGN 2015

Source : Centre de ressources des CAF Nord-Pas-de-Calais Picardie Ardennes Champagne Solidaire

2 Effectifs et évolution du nombre d'allocataires de prestations sociales au 31-12-2014

	Aisne		Oise		Somme		Picardie		Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)						
Population allocataire	95 142	0,35	136 662	0,77	106 586	1,05	338 390	0,74	824 640	0,77	11 283 829	0,64
Personnes couvertes	262 222	0,15	402 084	0,67	274 276	0,47	938 582	0,47	2 191 280	0,39	29 796 299	0,35
Bénéficiaires Allocation Logement	53 136	0,30	63 224	0,59	59 466	1,16	175 826	0,69	475 082	0,71	6 098 482	0,50
Bénéficiaires RSA	22 839	5,96	25 317	7,84	24 243	4,83	72 399	6,22	224 158	4,69	2 182 888	5,62
Bénéficiaires AAH	10 963	-0,34	12 655	0,75	11 388	1,33	35 006	0,59	72 369	2,15	971 432	1,63

Source : Centre de ressources des CAF Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ardennes Champagne Solidaire

3 Effectifs et évolution du nombre de bénéficiaires du RSA au 31-12-2014

	Aisne		Oise		Somme		Picardie		Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)						
Bénéficiaires RSA socle avec ou sans activité	16 662	4,37	19 221	6,85	18 048	3,89	53 931	5,08	172 385	3,88	1 662 740	4,56
- dont majoration parent isolé	2 635	1,97	2 856	4,81	2 460	-1,32	7 951	1,91	24 079	0,76	205 218	2,04
Bénéficiaires RSA activité seulement	6 177	10,48	6 096	11,08	6 195	7,66	18 468	9,71	51 773	7,47	520 148	9,17
- dont majoration parent isolé	464	8,92	569	9,42	441	4,75	1 474	7,83	3 558	11,01	44 409	7,37
Bénéficiaires RSA	22 839	5,96	25 317	7,84	24 243	4,83	72 399	6,22	224 158	4,69	2 182 888	5,62
- dont majoration parent isolé	3 099	2,96	3 425	5,55	2 901	-0,45	9 425	2,79	27 637	1,97	249 627	2,95

Source : Centre de ressources des CAF Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ardennes Champagne Solidaire

Les différents types de RSA

RSA socle seulement : un foyer allocataire bénéficie de cette composante du RSA lorsqu'il ne déclare aucun revenu d'activité. Il est également possible de bénéficier de ce type de RSA si les membres du foyer ayant un emploi sont en période de cumul intégral (le cumul intégral consiste à neutraliser l'ensemble des revenus d'activité pour le calcul du RSA, pendant une période de trois mois suivant la reprise d'emploi, dans la limite de quatre mois au cours des douze derniers mois).

RSA socle et activité : un foyer bénéficiaire du RSA socle et activité déclare de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est inférieur au montant forfaitaire de l'allocation (intervenant dans le calcul du montant de la prestation et dépendant de la composition du foyer). Il bénéficie donc des deux types de RSA.

RSA activité seulement : un foyer bénéficiaire du RSA "activité seulement" déclare de faibles revenus d'activité mais le montant de ses ressources dépasse le montant forfaitaire de l'allocation. Ces foyers allocataires perçoivent donc un complément de ressources. Majoration parent isolé : cette majoration est accordée si le bénéficiaire du RSA répond à une des conditions suivantes : - isolement et grossesse en cours - isolement et charge d'un enfant de moins de 3 ans - isolement puis charge d'un enfant - présence d'un enfant à charge puis isolement.

RSA jeune : le dispositif du RSA s'est ouvert, depuis le 1er septembre 2010, aux jeunes âgés de 18 à 25 ans sans enfant à charge ni grossesse en cours et résidant en France métropolitaine. Pour y prétendre, le bénéficiaire doit avoir exercé une activité professionnelle durant 3 214 heures (l'équivalent de deux années civile à plein temps) lors des trois années précédant la demande de RSA.